

**Déclaration commune des gouverneurs représentant la France et l'Allemagne à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2025 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)**

À l'heure où les gouverneurs de la BERD se retrouvent à Londres dans le cadre de l'Assemblée annuelle 2025, la France et l'Allemagne saluent l'adoption du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2026-2030, qui fixe l'orientation stratégique de la Banque pour les cinq années à venir. Ce nouveau cadre, qui est le fruit d'une large consultation avec la participation de tous, intervient à un moment crucial et répond aux nécessités les plus pressantes des pays d'opérations de la Banque, ainsi qu'à l'évolution du contexte mondial. Nous tenons à féliciter la direction pour l'ambition et la détermination dont elle fait preuve et nous soutenons pleinement les grandes priorités formulées dans le CSC, qui visent à promouvoir une transition verte, inclusive et fondée sur une bonne gouvernance, favorisée par la mobilisation du secteur privé et la transformation numérique.

Nous insistons sur l'importance des décisions stratégiques prises par le Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle 2023 qui s'est tenue à Samarcande, notamment de celle autorisant une **augmentation générale du capital** libéré de 4 milliards d'euros. Cette augmentation reste la pierre angulaire du renforcement de la capacité financière de la Banque, qui doit lui permettre de relever les multiples défis auxquels elle est confrontée, en particulier de maintenir le soutien considérable qu'elle apporte à l'Ukraine tout en restant en mesure d'avoir un véritable impact dans l'ensemble de ses régions d'opérations.

Nous sommes à cet égard reconnaissants à la BERD de l'aide constante et déterminée qu'elle fournit à l'Ukraine. La Banque fait preuve de résolution et d'une grande capacité d'adaptation en accordant à l'Ukraine un soutien financier sans faille dans des circonstances particulièrement difficiles, multipliant les prêts, les garanties et les prises de participation en concertation avec d'autres institutions financières internationales et un certain nombre d'autres acteurs du financement du développement. Grâce à la mobilisation du **Cadre de résilience et de maintien des moyens de subsistance en Ukraine**, aux possibilités dégagées par l'augmentation générale du capital libéré et à la mise en œuvre d'outils innovants, tels que la **Facilité de garantie en faveur du redressement et de la reconstruction de l'Ukraine** (l'assurance contre le risque de guerre en Ukraine), la Banque est en mesure de prendre les risques nécessaires pour soutenir l'économie ukrainienne, aussi bien pendant le conflit que lors de la phase de reconstruction.

Nous nous félicitons également de l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à **l'Afrique subsaharienne et à l'Irak**, décidé en 2023 par le Conseil des gouverneurs et récemment ratifié par les actionnaires. Bien préparée et soigneusement planifiée, cette initiative historique répond à une forte demande et a d'ores et déjà suscité la candidature des six pays d'Afrique subsaharienne pressentis. La France et l'Allemagne souhaitent la bienvenue au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, au Nigéria et au Sénégal, ainsi qu'à l'Irak, désormais nouveaux ou futurs membres de la BERD, qui devraient tous devenir des pays d'opérations. Nous attendons avec impatience les premiers investissements, qui devraient intervenir au plus tard d'ici la fin de l'année, en appelant de nos vœux une coopération et une coordination étroites avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD) dans cette nouvelle région.

Concernant l'avenir, nous estimons que le **CSC 2026-2030** doit être mis en œuvre avec le même niveau d'ambition qui a présidé à sa préparation. Nous sommes en particulier très attachés aux trois priorités que celui-ci définit : la transition verte, l'inclusion et le capital humain, et la gouvernance économique. Nous espérons que les stratégies qui seront proposées dans ces trois différents domaines comporteront des objectifs concrets et

mesurables reflétant l'ampleur des défis et les compétences propres de la BERD. Concernant la transition, il convient notamment d'établir une feuille de route claire destinée à sensiblement augmenter les investissements et à mobiliser les capitaux privés (avec, potentiellement, la volonté d'atteindre 150 milliards d'euros de financement vert sur l'ensemble de la période concernée), pour aider les pays d'opérations à atteindre leurs objectifs en tant que signataires de l'Accord de Paris et permettre à la communauté internationale de tenir d'ici 2035 l'engagement pris lors de la COP29 aux termes du Nouvel objectif collectif quantifié de financement climatique. La biodiversité et la nature doivent en outre être prises en compte en permanence dans tous les projets de la BERD, notamment au niveau de l'évaluation des risques encourus, par exemple lorsque l'on souhaite passer d'une démarche neutre à une démarche bénéfique pour l'environnement naturel.

La France et l'Allemagne souhaitent par ailleurs insister sur l'importance de **la poursuite du soutien résolu apporté par l'Union européenne** au mandat de la Banque en faveur de la transition. La BERD joue un rôle essentiel en matière d'accompagnement des pays sur la voie de la décarbonation, de la numérisation et d'une meilleure gouvernance économique, dans un souci d'impact maximum de ses investissements et en mettant l'accent sur l'additionnalité. La révision prévue des stratégies sectorielles et transversales devrait renforcer cette dynamique. Attentifs à respecter le mandat de la Banque exprimé à l'article 1<sup>er</sup> de l'Accord portant création de la Banque, nous appelons à la poursuite de l'application par la BERD de l'approche « plus pour plus » et « moins pour moins » dans les pays d'opérations où celle-ci apparaît pertinente.

**Une large mobilisation du financement privé** est indispensable à la réalisation optimale de ces objectifs. Nous invitons la Banque à fixer des objectifs de mobilisation des capitaux privés clairs et ambitieux et à intensifier ses efforts dans le cadre de plateformes pays, de partenariats, d'instruments de partage des risques et de mesures ayant un effet de catalyseur sur la mise en place de marchés. Des initiatives telles que celles menées en Égypte et en Macédoine du Nord peuvent servir de modèles pour d'autres régions ou pays d'opérations, entre autres en Afrique subsaharienne ou en Asie centrale. Nous encourageons par ailleurs la BERD à élargir son soutien aux solutions innovantes, par exemple pour développer le financement en monnaie locale dans ses pays d'opérations.

Alors que la Banque voit s'allonger la liste de ses tâches, nous voudrions rappeler l'importance du respect des **principes de saine gestion bancaire**, d'une démarche prudente en matière de prêt, de la pérennité financière, de la gestion des risques et d'une solide culture de la gestion des coûts. L'augmentation du volume annuel des investissements bancaires doit se faire en privilégiant la qualité, qui est faite d'additionnalité, de saine gestion bancaire et d'impact sur la transition. Nous soutenons pleinement les objectifs fixés par le **Plan de mise en œuvre de la stratégie** et mettons l'accent sur la nécessité d'utiliser au mieux le capital, tout en préservant la puissance financière de la Banque et ses excellentes notes de crédit. À cet égard, l'initiative visant à placer la gestion des coûts dans le cadre plus large du CSC 2026-2030 constitue un outil qui permet de bien centrer les discussions futures en vue d'élaborer des budgets performants et d'optimiser les gains de productivité et, par conséquent, de placer les opérations de la Banque sur une trajectoire durable, conforme au mandat élargi qui est le sien.

Pour finir, nous invitons la BERD à continuer de jouer un rôle actif dans **l'évolution du dispositif des BMD**, par le biais notamment d'une coordination renforcée, d'accords de délégation réciproque et de cadres communs de passation de marchés. Les initiatives mises en œuvre par la Banque pour inscrire son action dans le cadre du système plus large des BMD (telles que les récentes collaborations concernant les chaînes d'approvisionnement, les marchés publics ukrainiens ou les accords de délégation réciproque conclus avec la Banque européenne d'investissement et la Société financière internationale) sont autant de pas dans la bonne direction. Dans cet esprit, nous sommes très sensibles à la volonté

affirmée de la Banque de se situer à la tête d'actions destinées à renforcer la résilience de la chaîne de valeur de ses clients, ainsi que de se désengager face à des fournisseurs à haut risque en termes de cybersécurité ou, plus généralement, de sécurité de la chaîne d'approvisionnement. Nous encourageons tout particulièrement les mesures supplémentaires qui peuvent être envisagées pour mieux prendre en compte les distorsions de la concurrence dans le cadre des passations de marché et qui, idéalement, devraient être appliquées de manière coordonnée à l'échelle de l'ensemble du dispositif des BMD. Nous invitons par ailleurs la Banque à approfondir sa coopération déjà étroite avec les Fonds verticaux pour le climat et l'environnement.

La France et l'Allemagne réaffirment pour conclure leur plein soutien à la BERD, à son personnel et à ses dirigeants. Nous sommes persuadés que le CSC 2026-2030 constituera une base solide permettant à la Banque de s'acquitter de son mandat, d'élaborer en permanence ses lignes de conduite et de disposer d'orientations dans le cadre de la réalisation de son ordre du jour ambitieux et du soutien qu'elle apporte aux pays partenaires sur la voie d'un avenir plus vert, plus inclusif, plus résilient et de meilleure gouvernance.